Amundi STOXX Europe 600 Energy Screened UCITS ETF Dist

REPORTING

Communication Publicitaire

31/10/2026

ACTIONS

Objectif d'investissement

Le Compartiment est géré passivement. L'objectif de ce Compartiment est de répliquer la performance de l'Indice STOXX Europe 600 Energy Screened+ (l'« Indice ») et de minimiser l'écart de suivi entre la valeur nette des actifs du Compartiment et la performance de l'Indice. Le niveau prévu d'écart de suivi dans les conditions normales du marché est indiqué dans le prospectus. L'Indice est un Indice de rendement total net : les dividendes nets d'impôt payés par les composants de l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice. L'indice est un indice pondéré par la capitalisation boursière conçu pour représenter la performance des titres de l'Indice STOXX Europe 600 (l'« Univers initial ») qui appartiennent au secteur de l'énergie tel que défini par l'Industry Classification Benchmark (« ICB »), après application d'un ensemble de filtres de conformité, d'implication et de performances ESG, tels que décrits plus en détail à l'Annexe I – ESG Le Compartiment promeut les caractéristiques environnementales et/ou sociales en répliquant, entre autres, un Indice intégrant une méthode de filtrage négatif s'appuyant sur les performances environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »). Cette méthode de filtrage négatif consiste à exclure au moins 20 % des sociétés de l'indice parent (exprimé en nombre de composants) sur la base des éléments suivants : - Activités commerciales controversées - Controverses ESG - Une notation ESG si moins de 20 % de l'indice parent ont été exclus en raison d'activités commerciales controversées et de controverses ESG. Informations relatives aux questions ESG du prospectus du Compartiment. L'Univers initial fournit une exposition à la performance des 600 actions les plus liquides de grande, moyenne et petite capitalisations des marchés développés en Europe. Les limites de l'approche adoptée sont décrites dans le prospectus du Compartiment par le biais de facteurs de risque tels que le risque ESG. Le score ESG des sociétés est calculé par une agence de notation ESG, à l'aide de données brutes, de modèles et d'estimations recueillies/calculées à l'aide de méthodes spécifiques à chaque fournisseur. En raison du manque de normalisation et du caractère unique de chaque méthodologie, les informations fournies peuvent être incomplètes. Il s'avère complexe d'évaluer les risques en matière de développement durable qui reposent sur des données ESG difficiles à obtenir, incomplètes, estimées, obsolètes et/ou sensiblement inexactes. Même lorsque ces données sont identifiées, rien ne permet de garantir qu'elles seront correctement évaluées. De plus amples informations sur la composition de l'Indice et ses règles de fonctionnement sont disponibles dans le prospectus du Compartiment et sur le site Internet du fournisseur de l'Indice : www.qontigo.com. La valeur de l'Indice est disponible via Bloomberg (SXREESGP). L'exposition à l'Indice sera obtenue par le biais d'une réplication directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou d'autres actifs éligibles représentant les composants de l'Indice dans une proportion extrêmement proche de leur proportion dans l'indice. Le Gestionnaire d'investissement pourra utiliser des instruments dérivés afin de gérer les entrées et sorties de capitaux et des dérivés qui se rapportent à l'Indice ou aux composants de l'Indice, à des fins d'investissement et/ou de gestion efficace du portefeuille. Les limites de l'approche adoptée sont décrites dans le prospectus du Compartiment par le biais de facteurs de risque tels que le risque lié aux méthodologies ESG. Le score ESG des sociétés est calculé par une agence de notation ESG, à l'aide de données brutes, de modèles, de modèles d'estimation et d'estimations recueillies/calculées à l'aide de méthodes spécifiques à chaque fournisseur. En raison du manque de normalisation et du caractère unique de chaque méthodologie, les informations fournies peuvent être incomplètes. La composition mise à jour des participations du Compartiment est disponible sur www.amundietf.com.

Evolution de la performance (VL) * (Source : Fund Admin)

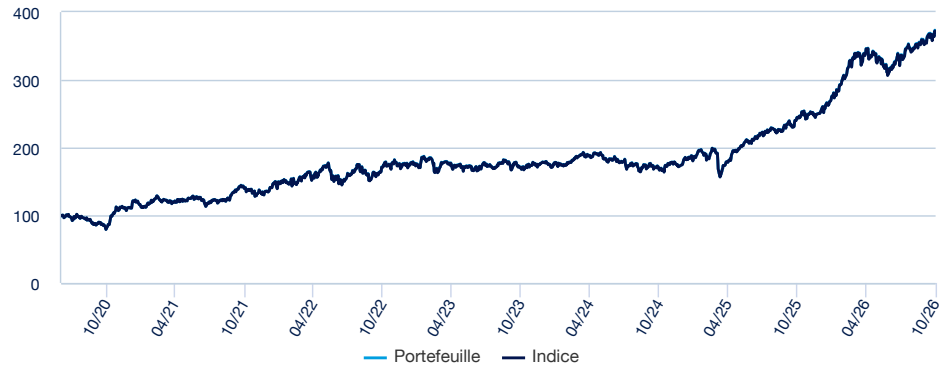

Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	17,18%	18,46%	20,07%	21,36%
Volatilité de l'indice	17,17%	18,46%	20,06%	21,35%
Tracking Error ex-post	0,10%	0,12%	0,14%	0,17%
Ratio de sharpe	2,95	1,46	0,97	1,01

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.
L'indicateur Tracking Error mesure l'écart de rendement entre le fonds et l'indice

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 31/12/2025	1 mois 30/09/2026	3 mois 31/07/2026	1 an 31/10/2025	3 ans 31/10/2023	5 ans 29/10/2021	Depuis le 02/07/2020
Portefeuille	47,07%	5,05%	10,26%	52,60%	120,37%	165,99%	271,67%
Indice	46,88%	5,06%	10,25%	52,38%	120,12%	165,85%	270,59%
Ecart	0,20%	-0,01%	0,01%	0,23%	0,26%	0,14%	1,09%

Notation Morningstar ©

Notation Morningstar "Overall" © : **5 étoiles**
Catégorie Morningstar © :
EAA FUND SECTOR EQUITY ENERGY
Date de notation : **30/09/2026**
Nombre de fonds de la catégorie : **100**

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2025	2024	2023	2022	2021
Portefeuille	43,80%	-1,36%	2,59%	29,18%	21,59%
Indice	43,76%	-1,36%	2,79%	29,01%	21,37%
Ecart	0,04%	0,00%	-0,21%	0,17%	0,22%

** Source : Amundi. Les performances nettes ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile.* ***Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garantes des rendements à venir.*** *Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier…). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactées par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.*

Amundi STOXX Europe 600 Energy Screened UCITS ETF Dist

REPORTING

Communication Publicitaire
31/10/2026

ACTIONS ■

Indicateur de risque ***(Source : Fund Admin)***



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la catégorie de risque 5 sur 7, qui est une catégorie de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS LUXEMBOURG.

Caractéristiques (source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL)	**D : 156,17 EUR (30/10/2026)**
Actif géré	**315,68 (millions EUR ; 30/10/2026)**
Code ISIN	**D : LU2082998167**
Type de Réplication	**Physique**
Indice de référence	**100% STOXX EUROPE 600 ENERGY SCREENED+ INDEX**
Affectation des sommes distribuables	**Distribution**
Dernier dividende	4,0100 (EUR ; 09/12/2025)
Forme juridique	SICAV de droit Luxembourgeois
Norme européenne	OPCVM
Société de gestion	Amundi Luxembourg SA
Société de gestion déléguée	21/03/2024: Amundi Asset Management
Teneur marché principal	SOCIETE GENERALE / LANG & SCHWARZ
Valorisateur	SOCIETE GENERALE LUXEMBOURG
Dépositaire	SOCIETE GENERALE LUXEMBOURG
Commissaire aux comptes	DELOITTE AUDIT
Date de création du compartiment/OPC	21/03/2024
Date de création de la classe	21/03/2024
VL de lancement	(EUR ; 02/07/2020)
Devise de référence du compartiment	EUR
Devise de référence de la classe	EUR
Minimum de souscription marché secondaire	1 Part(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 18:00
Clôture fiscale	Septembre
Commission de surperformance	Non
Historique de l'indice de référence	04/07/2023 : 100.00% STOXX EUROPE 600 ENERGY SCREENED+ INDEX 24/10/2006 : 100.00% STOXX EUROPE 600 / OIL & GAS (CAPPED)

Amundi STOXX Europe 600 Energy Screened UCITS ETF Dist

ACTIONS

REPORTING

Communication Publicitaire
31/10/2026

Rencontrez l'équipe



Lionel Brafman
Responsable Gestion Indicielle & Multistratégie



Salah Benaissa
Gérant de portefeuille



Pierre Navarre
Gérant suppléant

Données de l'indice (Source : Amundi)

Description de l'indice

L'Indice est un indice pondéré par la capitalisation boursière conçu pour représenter la performance des titres de l'indice STOXX Europe 600 (l'« Univers initial ») qui appartiennent au secteur de l'énergie tel que défini par l'Industry Classification Benchmark (« ICB »), après application d'un ensemble de filtres de conformité, d'implication et ESG, tels que décrits plus en détail à l'Annexe I – Informations relatives aux questions ESG du prospectus du Compartiment. L'Univers initial fournit une exposition à la performance des 600 actions les plus liquides de grande, moyenne et petite capitalisations des marchés développés en Europe.

Caractéristiques (Source : Amundi)

Classe d'actif : **Actions**
Exposition : **Europe**
Devise de référence de l'indice : **EUR**

Nombre de valeurs : **21**

Principales lignes de l'indice (source : Amundi)

	% d'actifs (indice)
SHELL PLC EUR	33,17%
SIEMENS ENERGY AG	13,67%
ENI SPA MILAN	13,34%
REPSOL SA	7,85%
VESTAS WIND SYSTEMS A/S	6,27%
SNAM SPA	3,08%
NESTE OYJ	2,98%
OMV AG	2,58%
TENARIS SA	2,14%
GALP ENERGIA -B	2,01%
Total	**87,10%**

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

Répartition géographique de l'indice (source : Amundi)

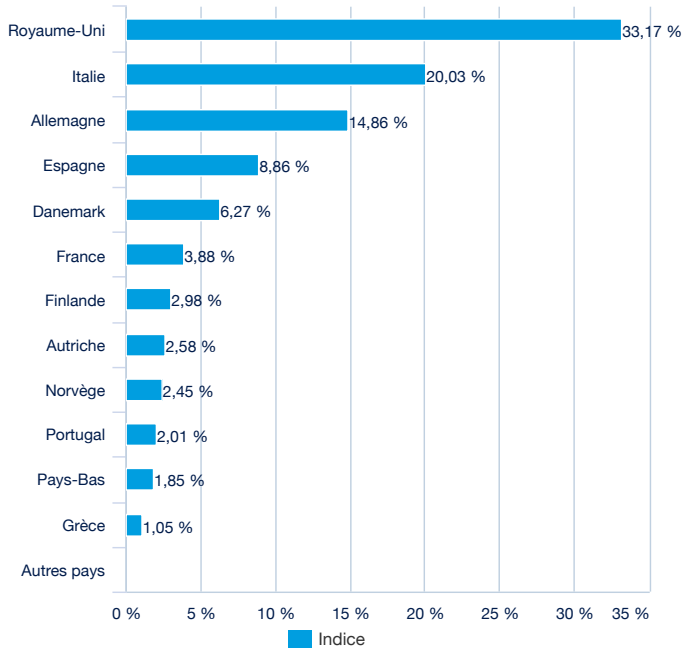

Secteurs de l'indice (source : Amundi)

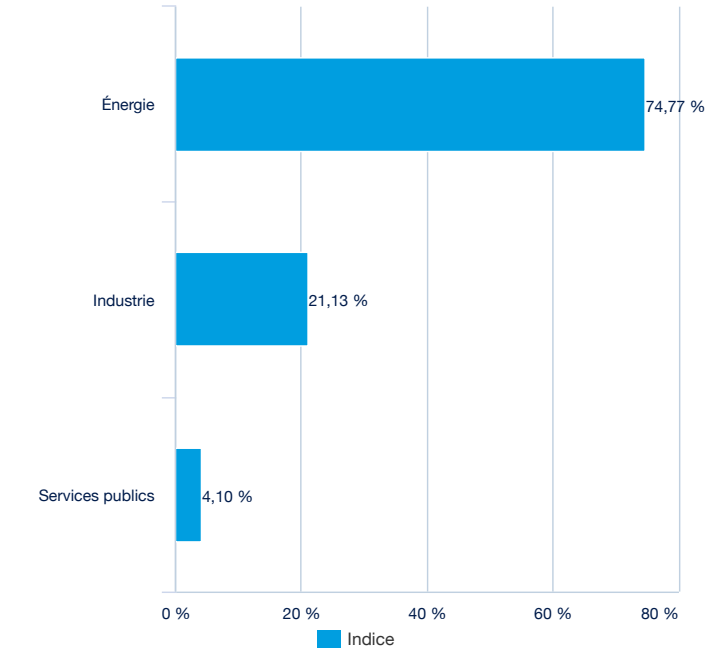

Données de cotation de l'ETF (source : Amundi)

Place de cotation	Devise	Ticker Bloomberg	iNAV Bloomberg	RIC Reuters	iNAV Reuters
Deutsche Boerse (Xetra)	EUR	OIGS GY	CNAVSXER	OIGS.DE	OIGSEURINAV=SOLA

Fournisseurs d'indices

STOXX et ses concédants de licence (les « Concédants ») n'entretiennent aucune relation avec Amundi Asset Management, autrement que pour l'octroi de licence de l'indice ® et des marques déposées associées pour une utilisation se rapportant au compartiment. STOXX et ses Concédants : - Ne sponsorisent pas, n'avalisent pas, ne vendent pas et ne promeuvent pas le compartiment . - Ne recommandent pas à quiconque d'investir dans le compartiment ni dans aucune autre action. - N'assument aucune responsabilité et ne prennent aucune décision concernant le calendrier, les montants des parts et la valorisation du compartiment. - N'assument aucune responsabilité quant à l'administration, à la gestion ou à la commercialisation du compartiment. - Ne prennent pas en compte les besoins du compartiment ou de ses porteurs de parts lors de la définition, de la constitution ou du calcul de l'indice et ne sont pas dans l'obligation de le faire. STOXX et ses Concédants n'ont aucune responsabilité au titre du compartiment . En particulier : - STOXX et ses Concédants ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, et récusent toute garantie concernant : * les résultats pouvant être obtenus par le compartiment, le porteur de parts de celui-ci ou toute autre personne en rapport avec l'utilisation de l'indice et des données comprises dans celui-ci ; * l'exactitude et l'exhaustivité de l'indice et de ses données ; * la qualité marchande et l'adéquation à une fin ou une utilisation particulière de l'indice et de ses données ; - STOXX et ses Concédants déclinent toute responsabilité en cas d'erreur, d'omission ou d'interruption de l'indice ou de ses données ; - STOXX et ses Concédants ne pourront en aucun cas être tenus responsables de quelconques pertes de bénéfices, dommages ou pertes indirects, punitifs, spéciaux ou consécutifs, quand bien même ils auraient été avisés de leur éventualité. Le contrat de licence entre Amundi Asset Management et STOXX concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du compartiment ou d'autres tierces parties.

Avertissement

Mentions relatives à la société de gestion et au fonds
Multi Units Luxembourg, RCS B115129, une SICAV de droit luxembourgeois situées au 9, Rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, et gérée par Amundi Luxembourg S.A.
Le Fonds est décrit dans un Document d'informations clés (DIC) et dans un prospectus. Le DIC (ou KID) doit être mis à la disposition des souscripteurs potentiels avant la souscription.
Le prospectus en français pour les ETF UCITS français, et en anglais pour les ETF UCITS luxembourgeois et les ETF irlandais, ainsi que le KID en français sont disponibles gratuitement sur www.amundi.com, www.amundietf.com. Ils sont également disponibles au siège d'Amundi Luxembourg S.A. (en tant que société de gestion d'Amundi Index Solutions et de Multi Units Luxembourg), ou au siège d'Amundi Asset Management (en tant que société de gestion de Multi Units France), ou au siège d'Amundi Ireland Limited (en tant que société de gestion d'Amundi ETF ICAV et d'Amundi ETF II ICAV).

S'agissant des Fonds admis sur un marché réglementé, la cotation est soumise à un mécanisme d'encadrement permettant de s'assurer que le cours des actions ou parts ne s'écarte pas sensiblement d'une valeur de référence fixée par les règles du marché réglementé en question, notamment par la mise en place d'un dispositif de réservation de la cotation en cas d'écart trop important par rapport à cette valeur de référence.
Le Fonds n'offre aucune garantie de capital. L'investisseur peut ne pas récupérer l'intégralité de son investissement initial, notamment en cas de baisse de l'indice de référence. La souscription à un OPCVM peut comporter des risques. Les investisseurs potentiels sont invités à lire le profil de risque du Fonds, qui est décrit en détail dans le prospectus. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le Fonds dépendra de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour déterminer ce montant, l'investisseur doit tenir compte de sa situation financière, de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et futurs, ainsi que de sa volonté d'accepter des risques ou au contraire de sa préférence à investir avec prudence. Il est également fortement recommandé aux investisseurs de diversifier suffisamment leurs investissements afin d'éviter de s'exposer uniquement aux risques de ce FCP. L'investisseur est donc invité à se renseigner à ce sujet auprès de ses conseils habituels (juridique, fiscal, financier et/ou comptable) avant toute acquisition de parts du FCP.
La source des données contenues dans ce document est Amundi Asset Management sauf mention contraire.

Politique de transparence du portefeuille et avertissement sur le marché secondaire
La politique de transparence du portefeuille et les informations sur les actifs du fonds sont disponibles sur amundietf.com. Les actions achetées sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être revendues directement au fonds. Les investisseurs doivent acheter et vendre des actions sur un marché secondaire avec l'aide d'un intermédiaire (par exemple un courtier en valeurs mobilières) et peuvent encourir des frais pour cela. Les investisseurs peuvent payer plus que la valeur liquidative actuelle lorsqu'ils achètent des actions et peuvent recevoir moins que la valeur liquidative actuelle lorsqu'ils les vendent.

« Les valeurs liquidatives techniques peuvent être calculées et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces valeurs liquidatives techniques n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions."